



Ville de Draguignan



Compte Rendu de la réunion Du 26 mars 2024

En présence de Richard Devilette, conseiller municipal en charge des relations avec les Conseils de Quartier et Franck Meunier, responsable service vie des quartiers et cadre de vie

Pôle de Transition Environnemental (PTE)

Présentation faite précédemment au groupe de travail PTE du Conseil de Quartier par Mr Brulerut, en présence des élues Mme Gonzales et Mme Dufour.

Le projet tel que présenté lors des différentes réunions a été voté en Conseil communautaire le 19 février 2024.

Validation de l'intervenant Paprec Pizzorno.

Budget supérieur à celui annoncé au départ qui passe de 70 M€ à 130 M€.

Présentation des plans et vues de l'installation dans le paysage. Le projet sera quasiment invisible depuis la route départementale.

La zone de tri a vu sa surface diminuer par rapport au projet initial, et le réseau de chaleur initialement prévu de 5km passe désormais à 13 km afin d'alimenter 34 bâtiments publics jusqu'à l'hôpital

Une chaudière de secours fonctionnant au gaz sera installée sur le site des Ecoles Militaires

L'accès routier au site par un « tourne à gauche » sur la RD 54 pose un problème de sécurité, cette décision du département ne satisfait pas le CQ qui propose plutôt un rond-point en bas de l'entrée militaire de La Vaugine. Le projet est à l'étude au niveau du département.

Planning de mise en place :

Fin 2024 : fin des études d'impact

Début 2025 : enquêtes publiques dont modification du PLU
2025 : première séquence de travaux sur le quartier Est et mise en place de la chaudière à gaz de secours sur les écoles militaires
2026-2028 : réalisation travaux du site.

Conclusion : au regard de cette présentation les points d'attention et de travail à prévoir :

Suivi du cahier des charges pour valider que la diminution de la zone de tri ne soit pas un appel d'air à la prise en charge de déchets hors Dracénie, afin d'alimenter la chaudière en CSR, et que cela n'entraîne un surcoût. De même, vérifier que les conditions de sécurité qui étaient un préalable à la réalisation du projet soient bien intégrées avec un contrôle citoyen possible.

Travailler en amont du démarrage du projet pour que l'ensemble des élus se mobilise afin que le département prenne en charge le rond-point qui permettrait un accès plus sécurisé au site

Continuer à analyser les réalisations déjà faites, visiter le site d'Albi pour voir les conséquences et les améliorations possibles.

Positionner le CQ Est dans le comité de pilotage citoyen que doit définir le préfet.

Intégrer le groupe de travail du CQ au suivi des travaux qui débuteront en 2025 sur le boulevard de la Grande Armée et faire en sorte que les problématiques d'évacuation des eaux pluviales y soient intégrées.

Chemin Victor Le Goff

Les fortes pluies de ces dernières semaines ont engendré une nouvelle fois l'inondation du chemin. Un riverain s'est fait surprendre au matin par la hauteur d'eau et a dû s'extraire de son véhicule par la fenêtre arrière. Les services techniques de la ville ont surveillé toute la nuit par des rondes régulières le niveau de l'eau, et les pompiers sont intervenus suite à cet incident.

Le problème est récurrent à cet endroit et gêne fortement les 5 résidents du vallon. En plus du dispositif Alabri, des propositions de rachat ont été faites, une seule maison a été rachetée, le dossier de démolition est en cours et un bassin de rétention sera créé à cet emplacement permettant de réduire l'impact des fortes précipitations.

Le bassin de rétention Poisson pourrait remédier à cette situation, les négociations d'acquisition du foncier ralentissent le projet qui pourrait voir le

jour 2 ans après qu'une solution soit trouvée et que les études techniques soient terminées.

En attendant la réalisation de ces projets, une caméra avec télémétrie va être installée afin de surveiller et de prévenir les riverains de la montée des eaux.

Déploiement de la fibre

Solution 30 qui était en charge du déploiement de la fibre a perdu le marché au 1^{er} janvier 2024, celui-ci a été réattribué au groupe Scopelec qui avait déjà perdu ce même contrat avec Orange fin 2022, au profit de Solution 30. Cette rupture de contrat avait entraîné le placement en redressement judiciaire de la société tombée entre les mains du groupe français Circet, numéro un européen du secteur.

Scopelec (Circet) reprend donc ce marché du déploiement de la fibre, toutefois Solution 30 continue avec Orange pour le raccordement des particuliers et les dépannages.

Ce changement de prestataire ne changera sans doute pas grand-chose à l'avancée du déploiement, Orange restant le maître d'œuvre et ne répondant que pas ou peu aux demandes récurrentes de la mairie.

Rapport de mesures champs électromagnétiques in-situ

Radar de La Vaugine

1. principaux résultats

Au point retenu A, situé au 2135 Avenue de la Vaugine, la valeur du cas A est mesurée à 0,12 V/m. La valeur limite de référence la plus faible dans la bande de fréquence est de 27,5V/m.

Le service pour lequel le niveau maximal a été mesuré à 0,06V/m est : Réseaux locaux radioélectriques (Wi-Fi).

La valeur de la mesure radar est mesurée à 0,45V/m. La valeur limite de référence pour cette mesure est 1952V/m.

2. déclaration de conformité

Les niveaux de champ obtenus au cas A étant inférieurs à 6V/m la conformité du niveau d'exposition au champ électromagnétique dans la bande 100 kHz –6 GHz vis-à-vis du décret n°2002-775 du 3 mai 2002 est donc déclarée.

Vigilance sécheresse

Arrêté préfectoral du 21 février 2024 plaçant le département du Var en vigilance sécheresse. Les prescriptions du présent arrêté sont applicables dès sa publication et jusqu'au 15 octobre 2024.

Le renforcement ou l'assouplissement de cette mesure ainsi que la modification de l'échéance ci-dessus se feront par nouvel arrêté préfectoral.

Déchets Verts sur le site de La Foux :

Prochaine date de collecte le samedi 4 mai

Prochaine réunion le mardi 14 mai 2024